

PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ELEVES

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Heure de début : 10h30

Heure de fin : 11h05

Présents		
Enseignants	Délégués	Services périscolaires
Vincent Ribalet, directeur et enseignant de GS-CP	Sacha Corre, CM1-CM2 Ruby Smith, CM1-CM2 Alexandre Salais, Elementaire bilingue Nolan Roussel, Elementaire bilingue Lucien Schulz, CE1 CE2 Fanny Marion, CE1 CE2 Romane Prioux, GS CP Noah Gili, GS CP	

ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none">• Présentation et rôle du conseil des élèves de l'école• Propositions des délégués des classes

1 – Présentation et rôle du conseil des élèves de l'école

Ce conseil peut donner un avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école mais il ne peut pas tout décider. Il y a des choses qui sont décidées par les adultes et qui ne sont pas négociables. Et il y a des choses qui sont souhaitables mais qui ne sont pas faisables. On ne se moque pas, on lève le doigt pour demander la parole, on écoute celui qui parle et tout le monde a la même voix.

Les avis seront donnés à main levée.

2- Propositions des délégués

Le directeur explique que des architectes et des paysagistes viendront après les vacances dans les classes pour aider les élèves à réfléchir sur la manière d'améliorer la cour de récréation

- **Vestiaire commun entre les deux classes CM1-CM2 et élémentaire bilingue**

Les toilettes ne sont pas propres (chasse d'eau non tirée, urine par terre). Les délégués proposent de faire un affichage et de mettre du matériel de nettoyage. Les délégués précisent que les élèves qui laissent les toilettes sales sont connus. Le directeur explique que les enseignants en parleront directement avec eux.

Le directeur interroge les délégués de GS CP sur l'état de leur vestiaire. Romane Prioux et Noah Gili répondent que les toilettes et vestiaires de la classe de GS CP sont propres.

- **Vélos**

Les délégués de CM1 CM2 expliquent que les élèves souhaiteraient un endroit pour abriter leur vélo. Le directeur explique qu'un abri à vélos va bientôt être installé par la mairie.

- **Sanctions**

Les délégués de CM1 CM2 proposent que des sanctions d'intérêt général soient proposées pour « les insultes et les incivilités ». Par exemple, un élève pourra être sanctionné par un service de rangement de cour (ramasser les papiers, ramasser les vêtements qui traînent). Le directeur demande qui proposera la sanction. Les délégués expliquent que ce n'est pas facile de sanctionner un camarade et qu'il vaut mieux que ce soit les adultes qui le fassent.

La proposition est votée à l'unanimité.

Fanny Marion propose l'achat d'une poubelle supplémentaire pour la cour. Le directeur répond qu'il va en faire la demande.

- **Préau**

Les élèves souhaitent la réparation du toit du préau. Lorsqu'il pleut, il y a des fuites et les élèves ne sont pas au sec. La remarque sera transmise en mairie.

- **Cour de récréation**

- Les élèves demandent que le planning de cour soit refait. Lucien Schulz propose de reconduire un jour sans ballon, un jour sans foot. Les délégués proposent en plus un jour sans vélo.
- Les vélos doivent rester sur le terrain au centre et ne pas aller sous le préau ou dans les autres espaces réservés aux jeux de ballons. Alexandre Sallais explique que certains élèves sont dangereux et ne font pas attention aux autres en vélo.
- Les élèves demandent à ce que le panneau de basket mobile soit remis. Le directeur explique que ce panneau lui appartient mais qu'il accepte de le ramener et de le prêter pour quelques semaines.
- Les élèves demandent à ce que les petits buts de foot soient remis. Ils seront rangés dans le local « vélo ».
- Les délégués de la classe bilingue demandent des jeux « calmes » pour s'occuper sous le préau. Le directeur répond qu'il va voir avec les autres enseignants ce qui peut être prêté. Les délégués ajoutent que lorsqu'il pleut, il est bien de pouvoir rester en classe.
- Alexandre Sallais demande à ce que les craies ne soient pas utilisées sur le sol du préau car cela tache les vêtements lorsqu'on les fait s'asseoir.
- Alexandre Sallais fait remarquer que le gouter n'est pas suffisant et qu'ils n'ont plus le droit de se resservir comme avant. Le directeur répond que la remarque sera transmise.

4-Bilan

Le compte-rendu sera communiqué au conseil des maîtres, aux représentants des parents d'élèves et au maire.

Le président,
Vincent Ribalet

